

5.0 crédits

15.0 h

Enseignants:	de Wilde d'Estmael Tanguy (supplée Roosens Claude) ; Roosens Claude ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir, à travers des cas concrets de la Belgique, une application des méthodes d'analyse et des éléments de science politique et de relations internationales enseignés par ailleurs. Le cours s'attache à développer l'approche théorique des petites puissances, en explicitant un modèle d'analyse de leurs politiques étrangères. - Cela suppose une information sur le contenu de la politique internationale : sources, évolution,... pour en arriver à dégager les constantes de cette politique. - Le cours examine l'évolution de la politique extérieure belge, tant dans son contenu que dans ses mécanismes de formation et d'exécution. Cette évolution est examinée en fonction du contexte international et dans ses rapports avec la situation politique intérieure.
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme du cours, l'étudiant</p> <ul style="list-style-type: none"> - a accru sa capacité critique dans la réflexion qu'il est amené à développer par rapport à toute politique étrangère ; - a une bonne connaissance du contenu de la politique internationale de la Belgique (de 1830 à nos jours) et des mécanismes institutionnels qui la concernent ; - a développé, à partir du cas belge ou à partir du cas d'une autre petite ou moyenne puissance, sa capacité d'analyse d'une politique étrangère (prise en compte des divers facteurs d'influence, rapport politique intérieure - politique extérieure, etc) ; - fait preuve d'une certaine maîtrise de la communication scientifique (orale et écrite). <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Contenu : Le cours examine tout d'abord les différentes conceptions de petites puissances ; il donne ensuite un modèle d'analyse susceptible de s'appliquer aux politiques étrangères de ces puissances. Le cours examine les origines et les développements de la politique internationale belge depuis 1830 à travers ses grands traits : formation de l'Etat, rôle des Puissances, statut de neutralité, la neutralité et les crises internationales, l'expansion coloniale, les relations avec les voisins, la guerre 1914-1918, la neutralité volontaire, la politique d'indépendance, la Belgique et la seconde guerre mondiale, l'équilibre est-ouest, l'intégration européenne, la décolonisation, la politique de sécurité, les relations avec l'Afrique centrale,...</p> <p>Il prend en compte les mécanismes institutionnels qui contribuent à élaborer cette politique internationale : le Roi, le gouvernement, le Parlement, les communautés et les régions.</p> <p>Le cours met l'accent sur les différents facteurs qui influencent la formation de la politique internationale belge et s'efforce de ne pas réduire l'examen à l'action du seul acteur étatique.</p> <p>Méthode : Cours magistral avec recours à des lectures de textes et travaux particuliers. Mise en contact avec les documents officiels, les sources premières et les acteurs contemporains de cette politique.</p>
Autres infos :	<p>Pré-requis : Bonne connaissance de la vie politique belge (depuis 1830).</p> <p>Pour les étudiants étrangers, des lectures de base sont conseillées et les travaux peuvent être orientés vers d'autres petites puissances.</p> <p>Examen oral. Appréciation du travail écrit et de sa présentation-discussion orale.</p>
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales
Faculté ou entité en charge:	PSAD